



MEMORANDUM AUX POLITIQUES

L'Association des Editeurs Belges (ADEB) souhaite rappeler l'absolue nécessité d'instaurer en Communauté française une politique globale et intégrée du livre à laquelle la Ministre de la Culture, Fadila Laanan, s'est attelée depuis la tenue des États généraux de la culture en 2005, dans un paysage budgétaire dédié au livre qui reste toutefois sous-financé par rapport aux autres secteurs culturels et trop limité à certains genres éditoriaux sans prendre en compte véritablement, faute de moyens, le virage numérique et technologique que doit amorcer notre édition pour assurer demain sa survie.

Dans le cadre des futures élections du 7 juin 2009 qui risquent d'entraîner à tous les niveaux de pouvoirs des remaniements ministériels, l'ADEB, en tant que fédération professionnelle, attire l'attention du monde politique sur la nécessité, pour la sauvegarde de notre édition, de prendre les mesures adéquates dans les dossiers entre autres relatifs :

- à la réintroduction du manuel scolaire à l'école. Les éditeurs scolaires demandent que soit défini un plan de rééquipement des écoles et que l'on mette à leur disposition les moyens structurels (donc récurrents) réservés explicitement à l'achat de manuels scolaires (voir document joint);
- à l'exportation du livre en développant, en plus des aides apportées par les Régions et la Communauté française (Bruxelles-Export, AWEX, CGRI) aux présences dans les foires et salons à l'étranger, des programmes d'aide à l'achat de nos livres permettant ainsi l'accès à nos ouvrages dans des pays ou des régions à faible économie (Afrique, Maghreb, Liban, Péco) à l'instar des aides similaires existantes, tel le programme « Plus », en France ;
- au droit d'auteur dans tous ses développements et aspects dont la publication des dispositions pratiques nécessaires à la bonne application de la loi du 16 juillet 2008 organisant une fiscalité forfaitaire des droits d'auteur et des droits voisins;
- aux nouvelles technologies et à la numérisation des ouvrages de nos éditeurs dans le respect du droit d'auteur à des fins de conservation mais aussi de diffusion et de distribution;
- à l'établissement de rémunérations équitables pour les ayants droit (éditeurs et auteurs) préjudiciés par la reprographie et la copie privée par la prise des arrêtés royaux relatifs à la rémunération pour reprographie et copie privée en exécution de la loi du 27 mai 2005 et ce en concertation avec les instances représentatives des ayants droit dont Reprobél;

ADEB : asbl groupant les éditeurs de langue française de Belgique
avenue Huart Hamoir, 1/34 - 1030 Bruxelles
Tél : 32-2/241 65 80 - Fax : 32-2/216 71 31
e-mail : adeb@adeb.be
site : www.adeb.be

Avec le soutien de



- à l'établissement d'un Tax Incentive dans le secteur de l'édition dont numérique;
- à la TVA par le maintien d'un taux réduit pour le livre (6%) et l'implémentation dans la loi belge de l'extension de celui-ci tant aux formes numérique qu'audio d'un même livre; en application de l'accord européen sur la TVA réduite (Ecofin du 10 mars 2009) qui autorise les Etats membres qui le souhaitent à appliquer des taux de TVA inférieurs entre autres "sur les livres, sur tout support physique".
- aux tarifs postaux afin que le tarif préférentiel « livre » soit automatiquement appliqué tant à l'international qu'instauré au niveau national, permettant ainsi une meilleure circulation - à l'unité - des ouvrages de nos plus petits éditeurs.

Ces dossiers primordiaux relevant de divers niveaux politiques décisionnels (Communautés, Régions, Fédéral), l'ADEB appelle une nouvelle fois ceux-ci à une concertation - et à l'établissement d'un guichet unique - auquel la profession pourrait faire appel pour éviter une nouvelle fois un enlisement administratif.

Pour tout renseignement complémentaire : Bernard Gérard - Directeur de l'ADEB
Tél. 02/241 65 80 - adeb@adeb.be

5 mai 2009

ADEB : asbl groupant les éditeurs de langue
française de Belgique
avenue Huart Hamoir, 1/34 - 1030 Bruxelles
Tél : 32-2/241 65 80 - Fax : 32-2/216 71 31
e-mail : adeb@adeb.be
site : www.adeb.be

Avec le soutien de

